



## Programme

**(2023-2025)**

### Renforcer les centres familiaux pour le bien-être des enfants et des familles

Les bases de l'éducation et de la santé d'un individu sont posées pendant la grossesse et les premières années de sa vie. Dès leur naissance, « les enfants découvrent le monde, poussés par la curiosité. Ce faisant, ils bénéficient d'une prise en charge attentive de notre part. » ([www.orientierungsrahmen.ch](http://www.orientierungsrahmen.ch))

En tant que personnes de référence fiables, bienveillantes et aimantes, les parents constituent un élément décisif pour le bon développement de leurs enfants. Afin de pouvoir assumer leurs responsabilités, ils ont besoin d'un environnement adapté aux familles. Un tel environnement comprend des endroits pour jouer, des activités créatives, des échanges et des conseils ancrés dans le quotidien. C'est précisément ce que les centres familiaux situés à proximité des familles peuvent offrir. Ils contribuent à soutenir les parents ou les autres personnes proches et à faire en sorte que le plus d'enfants possible aient l'opportunité de développer leur potentiel, grâce à une prise en charge attentive.

Les centres familiaux sont d'ores et déjà parfaitement ancrés dans certaines communes suisses, tandis qu'ils se maintiennent à peine à flot dans d'autres communes, malgré l'engagement important de bénévoles. De plus, il n'existe souvent aucune offre adaptée et de qualité pour les jeunes enfants et leurs familles. C'est là qu'intervient le **programme MegaMariePlus** : son objectif est d'apporter son aide aux centres familiaux de toute la Suisse et de poursuivre leur développement, et ainsi de contribuer au bien-être des enfants et des familles, de 2023 à 2025.

Dans le programme MegaMariePlus, les champs d'expérience et les formes d'expression les plus importantes pour les enfants au cours des premières années de leur vie sont symbolisées par un **trèfle à quatre feuilles** : « Jeu », « Langage », « Créativité » et « Activité physique » (figure 1).

Le centre du trèfle, bien défini, représente **l'expérimentation et l'apprentissage des jeunes enfants dans leur globalité** ainsi que la **participation à la vie culturelle** de ces derniers et de leurs familles au-delà des quatre thèmes mentionnés.



L'expertise des responsables du programme forme le maillon central du trèfle, lui conférant lien et structure. En effet, pour avoir des offres, des contenus, des structures et des processus **de bonne qualité**, il faut **de la réflexion et un apprentissage mutuel permanent**.

Les bénéficiaires indirects du programme sont les enfants, les parents, les grands-parents et d'autres personnes de référence. Les destinataires directs sont les responsables et les services spécialisés, les spécialistes et les bénévoles, ainsi que les administrations et les organes chargés de la politique au niveau des communes et des cantons (figure 2).

*Illustration 1 : Les quatre champs d'expérience*

Pendant ces trois années, la mise en œuvre du programme doit permettre aux activités et aux offres des centres familiaux

- de s'orienter davantage par rapport au trèfle ;
- de se baser davantage sur les preuves et les ressources ;
- d'être davantage axées sur les résultats ;
- de bénéficier d'un accompagnement professionnel plus minutieux ;
- d'être facilement accessibles, notamment pour les familles fragiles et isolées.

Les centres familiaux peuvent ainsi jouer un rôle important dans le développement et l'établissement de structures et d'offres centrées sur la famille dès la grossesse.

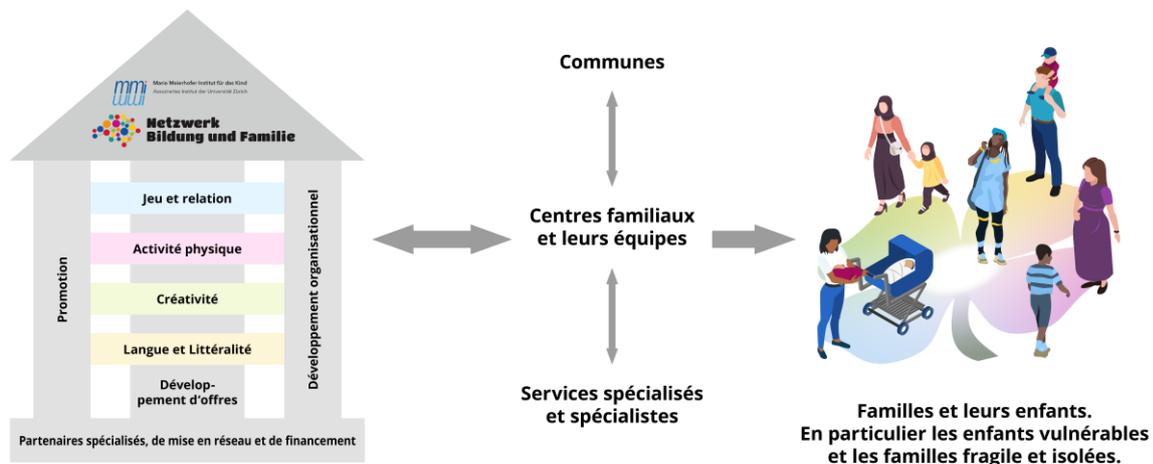


Illustration 2 : Vue d'ensemble du programme

## Objectifs et leviers du programme MegaMarie<sup>plus</sup>

Les **objectifs** du programme peuvent être résumés en trois points :

- créer davantage d'endroits facilement accessibles et stimulants pour les jeunes enfants et leurs familles ;
- permettre aux enfants de vivre des expériences stimulantes tout en bénéficiant d'une prise en charge attentive ;
- favoriser l'échange entre les parents et renforcer leurs compétences.

**Le programme a pour objectif de faire en sorte que l'offre des centres familiaux et des autres lieux de rencontre profite spécialement aux enfants et aux parents se trouvant dans des situations fragiles. Il souhaite également que davantage de familles isolées bénéficient des offres préventives dès la grossesse.** En Suisse, au moins un demi-million d'enfants grandissent dans la pauvreté ou dans des situations précaires pour d'autres raisons. Un grand nombre d'entre eux ne peuvent pas faire des expériences élémentaires. Dès l'entrée en maternelle, ces enfants ont moins de chances de grandir en bonne santé et de recevoir une bonne éducation, ce qui limite d'ores et déjà leur inclusion dans la société. Les droits de l'enfant définis en 1989 par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies peuvent être consolidés sur différents points.

Le programme mise sur **trois leviers** pour atteindre ses objectifs :

- (1) **Transfert de connaissances et fondement sur des preuves** : Les responsables et les services spécialisés encouragent les centres familiaux à concevoir eux-mêmes des offres basées sur des preuves pour les enfants et leurs familles ou à mettre en place des offres éprouvées.
- (2) **Renforcement institutionnel et développement organisationnel** : Des workshops, des webinaires, des stages d'observation, des guides et des conseils aident les centres familiaux à renforcer leurs structures et à développer leur organisation.

La mise en réseau des centres familiaux se poursuit afin qu'ils puissent apprendre les uns des autres à moyen et long termes, et défendre ensemble leurs intérêts.

- (3) **Ancrage et promotion** : Les communes et les cantons bénéficient de conseils visant à leur montrer la valeur des centres familiaux, afin qu'ils les soutiennent davantage dans leur mise en place et leur exploitation. Cela permet d'assurer un développement durable et d'ancrer les offres dans la population.

## **Organismes responsables et partenaires du programme MegaMarie<sup>plus</sup>**

Le programme MegaMarie<sup>plus</sup> est conçu et soutenu par le Marie Meierhofer Institut für das Kind (institut Marie Meierhofer pour l'enfant) et par le Réseau Formation et Famille. Il est mis en œuvre par les deux organismes responsables, en collaboration avec des centres familiaux et d'autres lieux de rencontre axés sur les familles avec de jeunes enfants et sur les offres intergénérationnelles. Le programme est en outre intégré à une alliance de grande envergure composée d'organismes spécialisés et de communes et cantons intéressés. Il est également en lien avec « Alliance Enfance » ainsi qu'avec différents offices fédéraux, à savoir l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), qui se penche sur les thèmes de la prévention et des soins de santé, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), qui s'occupe de la famille et tout particulièrement de la prévention de la pauvreté, mais également avec le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) pour ce qui a trait à la petite enfance et à l'intégration.

Les deux organismes responsables du programme établissent, en concertation avec les partenaires impliqués, une planification annuelle avec des priorités au niveau du contenu et des activités appropriées en cours d'année. À ce jour, les organisations et initiatives suivantes ont confirmé leur participation au programme MegaMarie<sup>plus</sup> :

- Associazione Progetto Genitori
- Cantone Ticino, Dipartimento della sanità e della socialità
- Laboratorio Ingegneria dello Sviluppo Schürch - LISS
- Programme « Commune amie des enfants » d'UNICEF Suisse et Liechtenstein
- Programme « Primokiz » de la Fondation RADIX
- Institut suisse Jeunesse et Médias ISJM
- Stiftung LAPURLA
- Association suisse des arts pour les enfants et les jeunes KKJ
- Verein a:primo
- Verein Fadenspule

Le programme « Purzelbaum<sup>family</sup> » de RADIX permet de discuter de la coordination des activités.

Le programme MegaMarie<sup>plus</sup> doit avoir un impact dans toute la Suisse. Des organisations sont d'ores et déjà impliquées au Tessin. Des entretiens ont lieu en Suisse romande. Les partenaires des régions linguistiques doivent être impliqués dans le développement et la diffusion des éléments du programme ou en être responsables, en fonction de leur expertise et de leurs besoins.

## **Participation au programme et portée visée**

Il est possible de collaborer et de participer au programme MegaMarie<sup>plus</sup> à tout moment, et ce, pendant toute la durée du programme. Sont inclus :

- la promotion d'une attitude et d'un travail basés sur des preuves dans le domaine de l'EAJE ;
- la mise en relation et le développement d'offres comprenant différents points forts au niveau du contenu ;
- la mise en œuvre de mesures d'organisation et de développement qualité accessibles ;
- la diffusion des objectifs et des contenus du programme et l'encouragement des contacts avec les communautés et les partenaires pertinents en matière de contenu et de mise en œuvre ;
- la participation financière à différents objectifs de projet.

Le programme s'étend sur trois ans. L'objectif est d'en faire bénéficier environ 24 000 enfants et parents vivant dans des situations familiales fragiles et isolées pendant cette période. Pour ce faire, il faut que des spécialistes et des bénévoles issus de 60 centres familiaux de petite et moyenne tailles participent activement au programme. L'objectif du programme est de garantir qu'au moins 25 communautés soutiennent activement les centres familiaux au profit de leurs plus jeunes résidents et de leurs familles, soit de manière nouvelle, soit de manière plus intensive qu'auparavant. L'objectif de l'association communale et des conférences cantonales est d'informer les communes et les cantons sur le programme et les activités sélectionnées.

## Canaux du programme

Différents canaux constituent l'ossature de la mise en œuvre du programme MegaMarie<sup>plus</sup>. Ils sont utilisés pour donner des impulsions ou pour stimuler et accompagner une réflexion approfondie sur un thème donné.

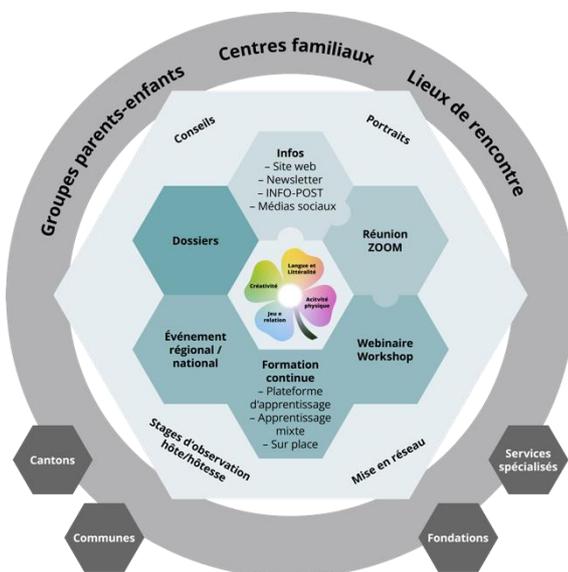


Illustration 3 : Canaux de mise en œuvre

Le Réseau Formation et Famille dispose d'une plateforme permettant de diffuser des informations et des guides sur le programme. Les **centres familiaux** peuvent se présenter sur la plateforme avec un portrait et participer à des **stages d'observation** réciproques, soit en tant qu'hôtes, soit en tant que visiteurs.

**Réunions en ligne mensuelles** : Tous les mois, le Réseau Formation et Famille invite une ou plusieurs personnes à parler d'une offre, de procédures et d'expériences, et à en discuter avec les participants.

**Des événements régionaux et nationaux** donnent des impulsions, servent à la mise en réseau et à l'échange de bonnes pratiques.

Des **webinaires** et des **workshops** permettent d'approfondir des thèmes spécifiques avec les centres familiaux et les communes intéressés.

Des dossiers sont créés pour certains points forts.

Pour les requêtes individuelles, les centres familiaux et les communes peuvent demander un conseil spécialisé.

L'élaboration de quatre dossiers thématiques est prévue :

- Dossier sur le trèfle à quatre feuilles et sur son centre bien défini
- Guides conviviaux sur les éléments qui caractérisent la bonne qualité des services axés sur la petite enfance et l'aide aux familles dans leur environnement
- Argumentaire et remarques pratiques pour les personnes qui s'engagent dans les administrations, la politique et les organismes responsables des centres familiaux : « Pourquoi les centres familiaux sont-ils importants pour les communes, leurs jeunes habitants et leurs familles ? »
- Dossiers avec guides axés sur les questions d'exploitation et d'organisation des centres familiaux, en particulier au sujet de la gestion de la qualité

## Ressources et financement du programme MegaMarie<sup>plus</sup>

La participation aux activités, le recours aux conseils et l'utilisation des ressources matérielles sont gratuits pour les centres familiaux. Le programme MegaMarie<sup>plus</sup> est financé par les fondations et les prestations des partenaires impliqués. Les responsables ont sollicité une contribution auprès de la fondation The Human Safety Net (THSN) de Generali, que le programme MegaMarie<sup>plus</sup> a convaincu : THSN international participe au programme en y investissant 660 000. – euros. Ce généreux don, ainsi que les dons d'autres fondations, couvrent les frais relatifs au personnel, aux événements, à la communication, aux dossiers et à l'évaluation. THSN national soutient la mise en œuvre du programme dans le domaine de la communication. De plus, des collaboratrices et collaborateurs de Generali Suisse s'engagent bénévolement auprès des centres familiaux.

Les partenaires du programme MegaMarie<sup>plus</sup> y contribuent de différentes manières, en fonction de leurs moyens et de leurs possibilités. Ils le soutiennent en mettant à sa disposition des ressources en personnel, leur expertise et des ressources matérielles déjà élaborées. De plus, ils encouragent la mise en œuvre du programme dans le cadre de leurs propres activités et avec leurs réseaux.

## Orientation sur l'efficacité : monitoring – évaluation – apprentissage

Le concept et les activités du programme MegaMarie<sup>plus</sup> sont basés sur des preuves et s'orientent par rapport au modèle de changement tel qu'illustré en figure 4.

Situation initiale	Mesures	Résultats	Effets
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un grand nombre de familles fragiles, isolées, touchées par la pauvreté, avec de jeunes enfants</li> <li>- Pas assez d'échanges, pas assez de conseils accessibles ni d'activités stimulantes</li> <li>- De fortes inégalités en matière d'opportunités pour les enfants</li> </ul> <p>Les centres familiaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ils font souvent défaut.</li> <li>- Un grand nombre d'entre eux ne se maintiennent à flot que grâce à l'engagement important de bénévoles.</li> <li>- Le potentiel des lieux de rencontre pour les jeunes enfants et leurs parents est inexploité.</li> </ul>	<p>Formation d'une alliance composée de centres familiaux et d'organismes spécialisés mise en œuvre du programme.</p> <p>Événements, workshops, conseils et dossiers visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diffuser de bonnes offres au sein de centres familiaux ;</li> <li>- renforcer les centres familiaux dans le domaine de l'exploitation et de l'organisation ;</li> <li>- sensibiliser les personnes travaillant au sein de l'administration et de la politique sur l'importance des lieux de rencontre, en particulier pour les familles ayant des jeunes enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les offres destinées aux familles avec des jeunes enfants reposent davantage sur une bonne qualité et sur les effets de celle-ci : 60 centres familiaux ont participé au programme.</li> <li>- L'adéquation entre l'offre des centres familiaux et les besoins des familles fragiles et isolées s'est améliorée : 24 000 enfants et parents ont pu en bénéficier.</li> <li>- L'ancrage et la propagation des centres familiaux dans toutes les régions de Suisse sont stimulés : 25 communes y ont participé activement.</li> </ul>	<p>Le potentiel des centres familiaux est exploité : les communes et les cantons leur apportent un soutien matériel et d'autres ressources.</p> <p>Les centres familiaux sont renforcés sur le plan professionnel et opérationnel, apprennent les uns des autres et soutiennent notamment les familles fragiles en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- apportant leur soutien aux parents ;</li> <li>- offrant aux enfants un environnement stimulant et un accompagnement attentif dans leur apprentissage et la découverte du monde.</li> </ul>

Illustration 4 : Modèle de changement

La mise en œuvre et l'impact du programme sont contrôlés au moyen des mesures suivantes :

- Les activités se déroulant dans le cadre du programme et leur portée sont documentés au fur et à mesure et font l'objet d'une comparaison annuelle avec les objectifs fixés.
- Certains aspects de la mise en œuvre et de l'impact du programme seront évalués par un organisme indépendant pendant deux ans à partir de l'été 2023.

Les questions de l'évaluation sont formulées en collaboration avec les responsables du programme, les centres familiaux intéressés et les organisations partenaires.

Le programme MegaMarie<sup>plus</sup> mise sur une communauté d'apprentissage naissante composée de centres familiaux, d'organismes spécialisés et de communes. Le coaching et l'introduction d'un outil éprouvé spécialisé dans la saisie des données encouragent les centres familiaux à documenter leurs offres et leurs activités de manière à ce qu'elles puissent être comparées au mieux, et ce, dès le lancement du



Marie Meierhofer Institut für das Kind  
Assoziiertes Institut der Universität Zürich



**Netzwerk  
Bildung und Familie**

programme.

*23.06.2023 / H. Simoni / M. Mulle / A. Butters*